



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 16 juillet 2020 (18h00)
Salle Montgolfier - Hôtel de ville**

Nombre de membres	:	33
En exercice	:	33
Présents	:	29
Votants	:	33
Convocation et affichage	:	10/07/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Stéphanie BARBATO-BARBE

Etaient présents : Simon PLENET, Maryanne BOURDIN, Michel SEVENIER, Edith MANTELIN, Clément CHAPEL, Jérémie FRAYSSE, Assia BAÏBEN, Antoine MARTINEZ, Danielle MAGAND, Aurélien HERRERO, Gracinda HERNANDEZ, Patrick SAIGNE, Bernard CHAMPANHET, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Sophal LIM, Jamal NAJI, Claudie COSTE, Denis NEIME, Jérôme DOZANCE, Stéphanie BARBATO-BARBE, François CHAUVIN, Romain EVRARD, Juanita GARDIER, Catherine MICHALON, Catherine MOINE, Eric PLAGNAT, Lokman ÜNLÜ.

Pouvoirs : Frédéric GONDRAND (pouvoir à Romain EVRARD), Laura MARTINS PEIXOTO (pouvoir à Simon PLENET), Antoinette SCHERER (pouvoir à Michel SEVENIER), Cyrielle BAYON (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE).

CM-2020-127 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - COMITE D'ACTION SOCIALE DU PERSONNEL DE LA VILLE D'ANNONAY, D'ANNONAY RHONE AGGLO, DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) ET DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) - ELECTION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

Conformément à l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal procède à la désignation de délégués afin de siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions dudit Code et des textes régissant ces organismes, en particulier leurs statuts.

De ce fait, il convient à la suite du renouvellement du Conseil Municipal de procéder à l'élection de deux représentants titulaires et deux représentants suppléants de la commune chargés de siéger au sein du Comité d'Action Sociale de la Ville d'ANNONAY (CAS), d'Annonay Rhône Agglo, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

Monsieur le Maire, propose les candidatures suivantes :

Deux titulaires

Maryanne BOURDIN
Michel SEVENIER

Deux suppléants

Catherine MICHALON
Laura MARTINS-PEIXOTO

Après avoir précédé aux formalités électives,

VU l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines et administration

générale du 8 juillet 2020

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

ELIT, en qualité de représentants du Conseil Municipal au sein du Comité d'Action Sociale de la Ville d'ANNONAY (CAS), d'Annonay Rhône Agglo, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), les délégués suivants :

Deux titulaires :

Maryanne BOURDIN

Michel SEVENIER

Deux suppléants :

Catherine MICHALON

Laura MARTINS-PEIXOTO

CHARGE Monsieur le Maire de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 23/07/20

Affiché le : 23/07/20

Transmis en sous-préfecture le : 23/07/20

